

Guide des parents

Camp de jour Ensoleillé



2021

Guide pour tout savoir sur le fonctionnement
du *Camp de jour Ensoleillé*

Important

À lire et à conserver



Municipalité de McMasterville - Services récréatifs et culturels
255, boul. Constable, McMasterville (Québec) J3G 6N9
www.mcmasterville.ca – src@mcmasterville.ca
Téléphone : 450-467-8195

BIENVENUE!

Chers parents,

Nous désirons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue au *camp de jour Ensoleillé* de McMasterville. Le présent document vous fournira des précisions importantes concernant le fonctionnement de notre camp de jour 2021. N'hésitez pas à communiquer avec les *Services récréatifs et culturels* pour tout renseignement supplémentaire.

DATES À RETENIR

Vendredi 25 juin	Première journée du camp de jour Ensoleillé
Jedi 1 ^{er} juillet	Camp de jour fermé (Fête du Canada)
Vendredi 20 août	Dernière journée des activités du camp de jour Ensoleillé
Lundi 23 au mardi 31 août	Camp de jour de fin de saison en collaboration avec la Maison de la Famille de la Vallée du Richelieu



COORDONNÉES DU CAMP DE JOUR

Services récréatifs et culturels 450-467-8195 255, boul. Constable, McMasterville (Québec) J3G 6N9	
Directeur	Marc-André LeBlanc
Technicienne en loisirs	Jolyanne Morier
Commis à l'accueil	Karine Deslandes
Coordonnateur - Camp de jour	Xavier Mayer « Guizmo »
Adjointes - Camp de jour	Marie-Neige Brisebois « Flocon »
	Mollie Dubois « Hashtag »
Adresses de courriel	
Information générale	src@mcmasterville.ca
Information/Camp de jour : Xavier Mayer « Guizmo » Effectif du 25 juin au 20 août 2021	respo.camp.mcm@gmail.com -

ÉQUIPE D'ANIMATION

Le camp de jour de McMasterville emploie plusieurs animatrices et animateurs sous la supervision de Guizmo, assisté de Flocon et Hashtag. Nos animateurs possèdent tous une formation en premiers soins (RCR) et une formation en animation, le « DAFA » (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Notre équipe regroupe des étudiants de 16 ans et plus aux talents et aux intérêts variés. Plusieurs d'entre eux se dirigent vers des métiers tels que l'enseignement, l'éducation spécialisée ou l'éducation à l'enfance : votre enfant est donc entre très bonnes mains!

INFORMATIONS CONCERNANT LA COVID-19

Soyez assurés que la Municipalité appliquera les différentes mesures d'hygiène nécessaires à la sécurité de tous. Les activités du camp de jour sont sujettes à changement selon les recommandations de la santé publique. La santé et la sécurité des enfants et des animateurs sont nos principales priorités.

Toutes les mesures mises en place se font en fonction des 4 directives de la Santé publique :

1. Distanciation physique

Assurer un espace de 2 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

2. Activités extérieures

Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement, en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

3. Limitation des contacts physiques

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants.

4. Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires de même que les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Voici les procédures qui seront mises en place :

- Accueil des enfants à l'extérieur (Stationnement de la patinoire)
VOIR PROCÉDURE COMPLÈTE EN ANNEXE - Disponible à partir du 1^{er} juin
- Aucun parent ne pourra entrer à l'intérieur des locaux
- Les parents devront rester à l'intérieur de leur voiture au moment de venir reconduire et chercher leur enfant
- Identification à l'aide d'un mot de passe lorsque le parent viendra chercher son enfant
- Station de lavage des mains à l'extérieur
- Ratio de groupe réduit
- Programmation de jeux extérieurs priorisés
- Nettoyage fréquent des surfaces dures (poignées de porte, toilettes, etc.)

Puisque la pandémie est en constante évolution, d'autres mesures pourraient s'ajouter au cours de l'été. Nous restons à l'affût des derniers développements.

NOUVEAUTÉ FORMATION ASPIRANT-ANIMATEUR



Le nouveau programme d'aspirant-animateur permet la formation d'adolescents de 13 à 15 ans en animation de groupe. Ce programme est divisé en 3 niveaux afin de permettre aux jeunes d'apprendre les bases de l'animation en vue de devenir animateur. Chaque aspirant-animateur aura un suivi hebdomadaire avec son responsable, Tattoo.

Les enfants fréquentant le camp de jour auront donc la chance de côtoyer plusieurs aspirants-animateurs au cours de l'été. Nous demandons aux enfants de rester respectueux et de traiter les aspirants comme les animateurs.

Votre enfant aimerait devenir aspirant-animateur? Informez-vous auprès de la technicienne en loisirs, Jolyanne Morier, pour en savoir davantage.

COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Vous êtes des partenaires privilégiés dans la réussite de notre camp de jour. Nous tenons à ce que vous soyez informés de ce qui s'y passe. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des moyens pour communiquer avec vous.

❖ Communication quotidienne

Lorsque nous devons vous fournir des renseignements importants, un courriel ou bien un appel sera fait la journée même par un responsable du camp de jour.

❖ En cas d'accident et/ou de non-respect du code de vie

Un rapport sera complété et vous y trouverez l'information relative à l'événement survenu de même que les mesures qui ont été prises. Nous vous demanderons de signer ce rapport une fois que vous en aurez pris connaissance.

❖ Vous souhaitez modifier une information au dossier de votre enfant?

Il est de votre responsabilité de nous aviser de tous changements concernant la fiche médicale de votre enfant.

Pour ce faire, veuillez en aviser le coordonnateur du camp par courriel.

CODE DE VIE

Applicable à l'ensemble des participants, parents et enfants, le code de vie prône les valeurs du respect et de la non-violence dans la parole et dans les gestes. Nous vous demandons de bien vouloir respecter le code de vie suivant :

- Tolérance zéro à l'intimidation : il n'existe aucune excuse ou justification pour être violent verbalement ou autrement avec le personnel et les participants. Il existe d'autres moyens de communiquer ;
- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel et les lieux (école, parc, locaux, etc.);
- Toujours ramasser ses déchets et/ou ses effets personnels;
- Être respectueux envers l'adulte et ses pairs;
- Écouter et mettre en application les consignes et les règles des animateurs et du camp de jour;
- Participer activement aux activités et s'amuser;
- Utiliser un langage approprié envers les autres;
- Rester avec son animateur et son groupe;
- S'habiller convenablement pour participer aux activités;
- Être de bonne humeur et souriant.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres et/ou me battre;
- me sauver;
- crier des noms;
- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site et/ou les bâtiments.

Mesures disciplinaires

L'échelle des mesures disciplinaires présentée demeure un guide pour tous les employés du *camp de jour Ensoleillé*. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

Avis 1, 2 et 3 - Avertissement verbal par l'animateur.

Avis 4 – Retrait de l'activité, réparation du geste et fiche de comportement.

Avis 5 – Retrait du groupe, rencontre avec une adjointe, discussion avec le parent et fiche de comportement.

Avis 6 – Retrait de l'enfant de son groupe par le coordonnateur pour une durée indéterminée pendant la journée. Une rencontre sera alors prévue avec les parents pour déterminer les actions à prendre ensemble. Les conséquences peuvent aller jusqu'à la suspension.

Pour les infractions majeures, telles que : violence physique, bris de matériel, crise de rage ou tout acte compromettant la sécurité des autres, les parents en seront immédiatement avisés par la personne responsable. La sanction sera effective immédiatement et la suspension sera automatiquement appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension. → **Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.**

L'OPTION GARDE

L'option garde s'adresse aux enfants inscrits au *camp de jour Ensoleillé*. Il s'agit d'un service complémentaire aux activités du camp de jour. Pour pouvoir se présenter aux heures de garde, votre enfant doit absolument y être inscrit. Si vous désirez inscrire votre enfant à cette option, veuillez communiquer avec les *Services récréatifs et culturels* afin de connaître la tarification ainsi que la façon de procéder pour l'inscription.

Notes importantes :

- L'option garde ouvre ses portes à 7 h. Aucun animateur ne sera sur place plus tôt.
- Une pénalité de 5 \$ par tranche de 15 minutes sera facturée aux parents qui arriveront après la fermeture du service à 18 h.
- *IMPORTANT *Le service de camp de jour de fin de saison se déroule à des heures différentes soit de 7h30 à 17h30.

Par mesure de sécurité, toute autorisation inhabituelle de quitter doit être envoyée par courriel au coordonnateur, par le parent de l'enfant. En cas de doute, nous garderons votre enfant et tenterons de vous joindre.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Un formulaire de demande de remboursement est disponible au www.mcmasterville.ca et à l'accueil des Services récréatifs et culturels.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

Sur réception d'une demande écrite (formulaire) de remboursement d'une inscription à une activité au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant le début de l'activité, la Municipalité s'engage à rembourser le montant total du coût de l'activité. Toutefois, des frais d'administration représentant le moindre de 15 % du coût de l'activité ou 15 \$ seront exigés.

Si la demande écrite de remboursement d'une inscription est faite moins de cinq (5) jours ouvrables avant le début de cette activité ou après le début de cette activité, aucun remboursement ne sera autorisé, à moins que la demande d'annulation ne résulte d'un cas exceptionnel tel qu'une incapacité physique (preuve médicale exigée). En ce cas, le remboursement d'un montant correspondant au prorata du coût des périodes ou des séances d'activités annulées sera remboursé, moins des frais d'administration de 15 % sur le total du coût de l'activité.

RETOUR DE CHÈQUE :

Des frais de 10 \$ seront exigés pour tout chèque retourné par une institution bancaire.

PROGRAMMATION

La programmation du *camp de jour Ensoleillé 2021* sera transmise à votre enfant à son premier jour de fréquentation. Toute l'information concernant les activités, les activités spéciales, les journées thématiques et le matériel requis y seront indiqués.

Il est à noter que certaines activités de la programmation peuvent être modifiées, annulées ou écourtées en raison de la température.

GRILLE HORAIRE



	Lundi au vendredi	7 h à 9 h	Option garde pour les enfants inscrits
		9 h	Lavage des mains
		9 h à 9 h 15	Rassemblement et prise des présences
		9 h 15 à 10 h 30	Activité 1 ou piscine
		10 h 30	Lavage des mains
		10 h 30 à 10 h 45	Pause-collation
		10 h 45	Lavage des mains
		10 h 45 à 11 h 45	Activité 2 ou piscine
		12 h	Lavage des mains
		12 h à 13 h	Dîner
		13 h	Lavage des mains
		13 h à 13 h 15	Rassemblement et prise des présences
		13 h 15 à 14 h 30	Activité 3
		14 h 30 à 15 h 15	Activité 4
		15 h 15	Lavage des mains
		15 h 15 à 15 h 30	Rassemblement de fin de journée et départ (maison ou option garde)
	15 h 30 à 18 h	Option garde pour les enfants inscrits	

PRÉSENCES

Un contrôle des présences sera effectué tout au long de l'été et plusieurs fois par jour. Au moment de venir récupérer votre enfant, un mot de passe que vous aurez préalablement choisi vous sera demandé afin de valider votre identité. Si une autre personne que vous doit venir chercher votre enfant, assurez-vous que celle-ci connaisse votre mot de passe.

Nous vous demandons de communiquer avec nous par courriel ou téléphone :

- Si votre enfant doit quitter plus tôt que l'heure de fin des activités du camp de jour.
- Si votre enfant est autorisé à quitter seul l'option garde en fin de journée.

ABSENCE : Aucun appel ne sera fait aux parents pour les absences. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant se soit bien rendu sur les lieux du camp de jour.

DANS LE SAC À DOS



Voici la liste des articles À IDENTIFIER et à laisser en PERMANENCE au camp de jour :

- Crème solaire (*à appliquer à la maison avant d'arriver au camp de jour*)
- Casquette ou chapeau
- Bouteille d'eau réutilisable
- Vêtements de rechange

Voici la liste des articles à rapporter à la maison :

- Boîte à lunch
- Maillot de bain
- Serviette de piscine

Notes importantes :

- **AUCUN effet personnel de la maison ne sera permis au camp de jour (jouets, cartes, jeux électroniques, etc.)**
- Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés;
- Communiquez avec le coordonnateur du camp de jour pour les objets perdus.

PISCINE



Lors de la première journée de camp de jour de votre enfant, il devra se soumettre obligatoirement à un test d'aptitude de nage. Ce test sera fait à la piscine municipale par les sauveteurs. Le but de ce test est de vérifier les capacités de votre enfant. Le test comportera 3 composantes : faire une entrée à l'eau en culbute avant, nager sur place pendant une minute et nager une longueur complète en utilisant la technique de son choix. Tous les éléments doivent être réalisés sans pause et sans toucher le fond de la piscine. Ce test nous permettra de déterminer si votre enfant doit porter ou non une aide flottante (ceinture, VFI, etc.) durant la période de baignade prévue avec le camp de jour. Il est possible que votre enfant n'ait pas besoin de cette mesure de sécurité à la maison, mais que nous l'exigions quand même puisque, lors de la période de baignade, beaucoup d'enfants sont présents en même temps dans la piscine et cette dernière possède plusieurs parties profondes. **En cas d'obligation de porter une aide flottante, nous vous la fournirons. Soyez assuré qu'elle sera préalablement désinfectée.**

Notes importantes :

Pour plus d'informations, en ce qui concerne les mesures prises en lien avec la COVID-19, consultez la section « Piscine municipale » sur notre site Internet.

VÊTEMENTS

Afin que votre enfant puisse profiter au maximum des activités sportives qui sont organisées au *camp de jour Ensoleillé*, nous vous demandons de respecter le code vestimentaire suivant :

- Il est recommandé que les enfants portent des vêtements de sport confortables et adaptés à la température extérieure et aux activités prévues (ex. : bricolage);
- Le port du chapeau ou d'une casquette est fortement recommandé;
- Des souliers fermés ou des sandales de sport qui permettent un bon soutien sont exigés. Les sandales de plage de type « gougounes » ou les chaussures à talons sont interdites;
- Les vêtements faisant la promotion de messages violents, discriminatoires et/ou sexistes ne sont pas tolérés au camp de jour.

MÉDICAMENTS



Dans la mesure du possible, il serait préférable que vous administriez vous-même les médicaments à votre enfant. Cependant, si ce dernier doit prendre des médicaments durant les heures du camp de jour, vous devrez remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicaments donnant ainsi droit aux animateurs de votre enfant de lui rappeler de prendre ses médicaments. Ce document précisera aussi l'heure à laquelle le médicament doit être pris ainsi que le dosage. Ce formulaire est disponible au bureau du coordonnateur du camp de jour. Par mesure de sécurité, tous les médicaments seront gardés sous clé dans un lieu sûr auquel les enfants n'ont pas accès. Pour les enfants concernés, l'Epipen® doit être porté sur eux en tout temps. Vous devrez également prendre connaissance du document concernant la procédure pour les Epipen® et le signer. Celui-ci vous sera remis lors de la première journée de camp de jour de votre enfant.

Le médicament doit être fourni dans son contenant ORIGINAL, avec la prescription et votre autorisation sans quoi celui-ci ne pourra être administré à votre enfant.

MALADIES

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison durant la période nécessaire à son rétablissement. Il pourra revenir au camp de jour lorsque les symptômes auront complètement disparu.

De plus, si votre enfant a une des maladies suivantes, il est **OBLIGATOIRE** de nous en aviser pour que nous puissions effectuer un suivi : coqueluche, hépatite A, pédiculose (poux), varicelle, érythème infectieux (5^e maladie), impétigo, rougeole, gale, oreillons, rubéole et la COVID-19.

*Nous vous remercions de votre collaboration et de votre confiance.
Nous vous souhaitons un été des plus agréables!*

De toute l'équipe des *Services récréatifs et culturels de McMasterville*

